Case
FRC
543

APPEL,

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ACTUELLE,

A LA PROCHAINE LÉGISLATURE.

A PARIS,

Chez les Libraires de Son Altesse Sérénissime le Duc d'ORLÉANS.

M. DCC. XC.

M+W 1213

APPEL

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ACTUELLE,

A LA

PROCHAINE LÉGISLATURE.

J'EN appelle à Philippe à jeun, s'écrioit une femme dont le Roi de Macédoine venoit de juger la cause après avoir dîné. Ce reproche suffit au Monarque pour suspendre la surprise de ses sens, et rendre tous ses droits à l'équité narurelle.

J'aurois desiré pouvoir ainsi recourir à vous-mêmes, Messieurs, pour la révision de vos Décrets, et la réparation des maux que fait à la France l'ivresse funeste qui trouble votre raison et égare votre cœur. Mais sa longue durée et l'inutilité des efforts réitérés pour en suspendre l'activité désastreuse, ne nous laissent plus espérer aucun retour, avant que vous ayez consommé la ruine de ce Royaume antique.

C'est donc à une nouvelle Assemblée que je suis forcé d'en appeler, à une Assemblée

dont les intentions soient plus pures, dont les projets soient plus équitables, les lumières plus sagement dirigées, et les moyens plus raisonables. C'est devant un Peuple plus calme et mieux éclairé sur ses vrais intérêts que je vous appelle. Avez-vous assez de courage? avez-vous assez de confiance en vous mêmes pour répondre à l'Appel? Votre conscience vous permet-elle de céder la place à une autre Législature, et de venir lui demander justice de mon accusation? L'honneur l'exige, et le refus met en évidence votre félonie.

Ce n'est point dans mon catactère, il est encore moins de la justice de ma cause de vous cacher ma démarche, et de vous laisser ignorer les griefs dont je veux prouver que vous êtes coupables, et demander le châtiment, s'il en est de proportioné à votre crime. On a voulu me faire redouter vos menaces, et la lâcheté de vos moyens pour réduire au silence les victimes de votre oppression; mais qui aime la justice plus que la vie, et qui hait les tyrans plus que la mort, ne sait pas calculer ces vains ménagemens de l'ame foible et timide.

Je ne suis point à moi, mais à cette Patrie

que vos fureurs dévastent ; à cette Nation que vos vices dégradent et avilissent ; à ce bon Peuple que votre argent a corrompu, que vos basses intrigues ont séduit, que vos promesses aussi chimériques qu'insidieuses ont égaré jusques à le rendre ingrat, inhumain et capable des plus grands crimes. Une funeste expérience commence à le détromper, et bientôt il tournera contre vous ce même fer dont vous l'avez armé. Je suis à cette dernière classe de la Nation qui vivoit pauvrement, mais avec honneur, et que vous avez réduit à la mendicité et à l'infamie; à ces manouvriers honnêtes dont le travail gagnoit le pain qui les nourrissoit, et que vous avez accoutumé à vivre d'aumônes, et dans une oisiveté qui les a vendus aux plus lâches attentats ; à cette Milice jadis si renommée pour sa bravoure, et sur-tout pour ses sentimens d'honneur qui l'attachoient à son état, et dont vous avez fait des hommes infidèles à leurs drapeaux, des parjures, des hommes sans aveu, qui portent la terreur et la désolation dans les Provinces, et jusques dans la capitale, ou des fugitifs qui vont vendre leur sang à l'Etranger.

Avec une si belle cause, je tremblerois

devant des hommes qui ont à se reprocher d'être la source de tant de maux! Encore une fois, je ne suis point à moi, et je fais avec plaisir au salut de ma Patrie le sacrifice qu'elle a droit d'exiger de tous ses enfans.

Après ces réflexions, qui m'ont paru nécessaires pour caractériser la franchise et la noble hardiesse avec laquelle j'ai résolu de vous démasquer, voici sous quelles qualification je défère les opérations de votre Assemblée, pour demander qu'elles soient déclarés nulles; que le serment que vous avez exigé soit tenu pour illusoire, et que vos noms flétris ne passent à la postérité que pour vous rendre l'objet de son exécration. Je défère, dis-je, vos opérations comme tyranniques, comme injustes, comme impolitiques, comme immorales.

I°. Vos Opérations sont tyranniques.

Usurper l'autorité, gêner la liberté dans les délibérations, contraindre la sanction du Souverain, n'est-ce pas là autant de caractères de tyrannie? Or, Messieurs, vos opérations les réunissent tous.

1°. *Usurpation d'autorité.* On vous l'a dit plusieurs fois, et je le répéterai très-succin-

tement ; vous n'étiez que des Délégués ; vous en êtes vous-mêmes convenus quand cet aveu pouvoit vous être utile. Vous savez que de Délégués n'ont jamais eu d'autre pouvoir, et ne peuvent raisonnablement prétendre qu'à celui qui leur est confié ; que tout acte de leur part au-delà des bornes posées par leurs Commettans, est nul de droit ; mais vous avez rendu les vôtres valables par la voie de fait. Eh, par quels faits ! Les principes universellement reconnus comme le code de la raison, gênoient vos projets, vous les en avez affranchis, en décrétant d'autres principes, d'après lesquels vous avez légitimé l'indépendance, que vous déclariez être la volonté de vos Commettans. Vous en avez conclu le droit de substituer votre système à leurs mandats ; le privilége de vous rire de leur confiance en vos sermens ; l'autorité de faire croire que l'Empire François a subsisté quinze cents ans sans aucune base constitutionnelle ; le pouvoir de changer les principes de l'association primitive, de faire un nouvel état, et de vous constituer les Législateurs d'une Nation qui ne vous demandoit que la réforme des abus qu'elle vous indiquoit elle-même. Qui dira que ce n'est point là une usurpation ?

Je continue : est-il quelque principe reçu que vous n'ayez aboli, s'il s'est opposé à vos desseins ? Est-il quelque droit que vous n'ayez rejetté, s'il ne concouroit avec ceux que vous vous attribuiez ? Est-il quelque pouvoir dont vous n'ayez dépouillé ceux qui l'exerçoit, pour vous en revêtir ? Est-il quelque moyen injuste, bas, corrupteur, capable de faire réussir vos complots, que vous n'ayez mis en usage, et que vous n'ayez préconisé comme légitime? Reconnoissez-vous enfin d'autre autorité que votre force, d'autre justice que vos Décrets, d'autre loi que votre volonté, d'autre titre que celui que vous vous donnez, d'autre moyen que ceux de la violence?

S'il est quelques-unes de ces inculpations qui vous paroissent injustes, indiquez-les, je les prouverai, ou plutôt toute la France en sera la preuve trop malheureusement incontestable. Eh ! en demande-t-on au vaisseau pour connoître la violence de la tempête qui l'a battu, quand il rentre dépourvu de ses mats, ses voiles en lambeaux, ses cordages rompus, et faisant eau de toutes parts? Mais vous, Messieurs, vous devez prouver pourquoi vous substituez le nom d'Assem-

blée Nationale à celui d'Etats-Généraux, consacré de tous les tems aux fonctions qu'on vous a chargé de remplir. Vous devez nous faire connoître le principe de cette autorité arbitraire que vous exercez, et quel est le fondement légitime de l'obéissance aveugle que vous exigez pour tous vos Décrets.

Ce n'est pas sérieusement sans doute que vous avez cité vos cahiers, et les expressions vagues et indécises dont vous y avez fait exprimer la volonté de vos Commettans? Qu'importe en effet qu'on vous ait demandé la *régénération* de l'Etat? vous saviez bien qu'on n'entendoit pas en faire un nouveau, mais dégager l'ancien de toutes les additions qui en avoient altéré la bonté et la simplicité. Vous recommander de *travailler à la Constitution*, ce n'étoit pas vous dire d'introduire le Gouvernement populaire; mais de fixer l'incertitude de quelques points intéressans à la liberté civile, de réformer tout arbitraire pour le soumettre à l'empire de la Loi, d'élever des barrières insurmontables au retour des vices qui avoient infecté l'Administration. Le sens de ces termes, dont vous avez si cruellement abusé, s'expliquoit

suffisament par le détail qu'on lit dans vos cahiers, et par leur accord avec les projets que son amour pour la Nation avoit dictés au Prince qui vous rassembloit. Mais vous vouliez vous méprendre, et alors il suffit du prétexte le moins apparent.

Eh! ne croyez pas, Messieurs, que le silence des Provinces, que les approbations mêmes que vous avez préconisées avec amphase de la part de tant de Villes, puissent légitimer vos opérations, et leur donner cet assentiment général qui leur étoit nécessaire. Qui ne sait que le silence des uns est la terreur que vos menaces leur ont inspirée, et que les fureurs de vos Emissaires n'ont que trop justifiée; que les approbations des autres sont ou escroquées par vos intrigues, ou achetées à prix d'argent? Que ne produisez-vous avec la même franchise les réclamations, peut-être plus nombreuses et mieux motivées, qu'un de vos Membres vous a reproché de soustraire artificieusement à la connoissance du Public? Que ne nous permettez-vous de comparer les noms des Approbateurs et de ceux qui réclament contre vos Décrets? La considération qui leur est due, leur instruction, l'in-

térêt qu'ils doivent prendre à la chose publique, nous donneroient la mesure de l'importance que mérite leur avis, et fixeroient notre opinion sur la bonté de vos opérations. Voilà ce qu'exigeroit de vous la pureté d'intention ; mais celle du bien public est - elle bien pure chez vous ?

Je crois entendre, MM., le murmure secret de plusieurs d'entre vous, ils avouent l'usurpation d'autorité que je vous reproche, ils en gémissent et désapprouvent l'effet de vos délibérations ; mais qu'ils ne se croient pas pour cela sans crime, et je n'ai pas dû les exclure de mes inculpations. Ils devoient faire éclater hautement leur desaveu, s'élever au-dessus d'une crainte déshonorante, mettre moins en balance leur intérêt personnel avec l'intérêt de tous, dont ils étoient chargés. Vous le dirai-je, MM., vous deviez avoir le courage de braver la mort même, plutôt que de laisser consommer l'injustice ; vous deviez la repousser par tous les moyens possibles, puisque la sagesse de vos conseils étoit insuffisante pour en contenir la force. Notre bon Peuple n'avoit pas encore, à cette époque, été assez travaillé, pour qu'on l'eût dénaturé ; votre silence l'a livré à la séduction, il s'est endormi à la voix

de ces syrènes qui lui promettoient le bonheur. Un acte d'énergie de votre part l'auroit réveillé ; il eût reconnu, à vos reclamations, la courageuse générosité de la Noblesse françoise, et bientôt l'honneur l'auroit rangé sous les drapeaux de ses vrais et antiques protecteurs. On augmente l'activité de la flamme dans un fanal, durant les ténèbres et la tempête, et vous avez laissé vos Citoyens sans secours, au milieu des vents et des écueils de la sédition. Non, jamais, on ne les eût jettés dans l'égarement, qui a été le signal de tant d'attentats, si vous fussiez revenus auprès d'eux, gémir de n'avoir pu remplir leur espoir et le vœu du meilleur des Rois ; jamais on ne seroit parvenu à vous rendre suspects à leurs yeux ; le simple récit de vos efforts et de la violence qui vous forçoit à la retraite, auroit excité son indignation et sauvé le royaume. Vous n'avez pas connu le cœur du Peuple françois, et votre mépris l'a livré aux intrigues de ces hommes artificieux qui l'ont poussé dans un abîme dont il ne sortira peut-être jamais.

Mais si je vous crois coupables de n'avoir pas plus fortement résisté à tant de complots criminels ; je ne vous confonds cependant pas avec ceux qui les ont formés. Quels hommes

attroces ! ils sont connus aujourd'hui(1). On le soupçonna d'abord, et on les craignit sur leur réputation ; bientôt on put les désigner d'après leurs discours incendiaires et leurs menées insidieuses ; on les a ensuite nommés sans méprise, d'après leurs actions ; et s'ils ne se faisoient gloire eux-mêmes, d'être les Catilina de leur Patrie, on trouveroit de quoi les signaler dans ces dépots publics, où reposent les témoignages (2) publics de leurs attentats, confiés à la garde de la justice. Ils s'ouvriront un jour, ces dépôts, et alors, François, vous reculerez d'horreur, en voyant à quels hommes vous avez juré obéissance. Ils ont voulu être inviolables pour se livrer au crime avec plus de sécurité ; ils vous promettoient la liberté, pour vous égorger impunément ; ils vous allarmoient par des calomnies, afin de vous faire condamner comme des crimes, les gémissemens des malheureux qu'ils opprimoient.

Quoi, tant d'abus d'autorité, ne seroient pas une usurpation tyrannique ! que feroit de plus le Despote le plus féroce ! Que craindrions-nous de plus de l'autorité la plus arbitraire ?

---

(1) Les Mirabeau, les Chapelier, les Barnave, etc.
(2) Les dépositions faites au Chatelet.

Votre volonté, MM., n'est-elle pas, comme celle du Tyran, la souveraine raison, la souveraine justice, l'ordre souverain? Vos prétentions sont-elles moins étendues; les droits que vous exercez, moins indépendans; vos menaces moins effrayantes; vos exécutions moins barbares; vos Satellites moins féroces et moins sanguinaires; les suites de vos vengeances moins affreuses? Vous insultez, avec le même orgueil, à la Puissance que vous avez abbatue; vous l'avilissez avec la même dérision, vous la forcez avec la même tyrannie, de donner à vos lois l'apparence du consentement; votre sceptre de fer ne s'allège que pour les Ministres de vos fureurs, et votre glaive se promène en liberté sur toutes les têtes qui ne plient pas sous votre joug.

Voilà donc les Restaurateurs de notre liberté! Mais, qui jouit, Messieurs, de la liberté en France, depuis que vous en êtes les dépositaires! où est-elle cette liberté si solennellement promise? dans les villes? on y exerce une inquisition odieuse, que nos Pères ne connurent jamais; le bruit des armes et les cris séditieux des brigands que vous y avez appelés, font redouter dans tous les instans les horreurs du pillage et de la mort. Dans les campagnes?

Mais les hordes de Bandits que vous soudoyez, vont y semer la désolation et porter l'incendie.

Vous ne cessez de crier après la tyrannie de l'ancien gouvernement ; mais j'en atteste ici tous les François ; j'en appelle à ces Etrangers que vous avez chassés, et que la douceur du gouvernement attiroit jadis en foule dans nos villes et dans nos campagnes, s'ils connurent jamais le trouble et les terreurs que vous répandez en tous lieux ? Les Ministres que vous dépeignez comme des Despotes subalternes, toujours armés de glaives et de chaînes, étoient ils plus effrayans que vos Inquisiteurs et les Assasins, dont vous justifiez les attentats ? La Bastille, ces prisons d'État, que vos déclamations nous présentent comme les repaires du despotisme, étoient-elles plus redoutables à l'innocence, que celles où vous renfermez les Bezenval et les Augeard ; et les potences étoient-elles moins iniques, que celles où vous attachez les Favras ? Les jugemens de nos tribunaux étoient-ils plus favorables au criminel puissant, que ceux qui reconnoissent l'innocence des meurtriers des Foulon, des Berthier ? etc. etc.

C'est à vous que j'en appelle, hommes justes et sans prévention, que les François vont bientôt rassembler pour juger tant de griefs. . . . .

Ecoutez-moi, interrogez ces hommes de sang et de ruine, que je cite à votre Tribunal, et prononcez entre eux et moi. J'y paroîtrai avec eux et je subirai la peine du calomniateur, si mes accusations sont fausses : mais armez-vous de courage, et frappez avec la même équité les ennemis de l'Etat que je vous défère, si je les accuse avec vérité. Vous êtes assis à leur place, vous avez reçu les mêmes pouvoirs; je vous le demande, vous croyez-vous autorisés à la même tyrannie? concluez-vous de la volonté de vos Commettans, qui vous invitent à réparer des desordres, qu'il vous soit libre de vous livrer à tous les excès? Ont-ils voulu, ont-ils pu vouloir vous confier un pouvoir arbitraire? S'ils l'ont souffert dans vos prédécesseurs, n'est-ce pas un nouveau crime de la part de Ceux-ci? A quel point ont-ils donc corrompu la Nation? Avec quelle profondeur de malice ont-ils effacé tout principe d'équité, tout sentiment d'humanité dans le cœur des François, pour leur faire approuver de pareils attentats!

François, réveillez-vous, et voyez les effets de cette ivresse où l'on vous a fait tomber à votre insçu. Connoissez vos Corrupteurs. Ce sont

sont quelques Nobles (1); qu'égare l'enthousiasme frénétique de la philosophie, des hommes à grandes maximes, et qui s'avilissent par une adulation bassement servile, que tout Peuple sensé paiera d'un souverain mépris. Voyez-les mettre leur gloire patriotique à rendre les services de leurs Ancêtres, ridicules, leurs vertus haïsables, en renonçant à l'estime qui décore leur nom. Ce sont des adeptes en politique, de jeunes Ecoliers (2), qui bégayent dans les séances publiques, les leçons d'un pédagogue présomptueux, et qui prennent pour la science du Gouvernement, la hardiesse que ces maîtres d'erreur leur ont communiquée, pour fronder la sagesse des anciens, et les opinions reçues chez les Peuples modérés. Ce sont des Gens de loi (3), versés dans les routes tortueuses de la chicane, habiles à donner au mensonge les couleurs de la vérité, et accoutumés à trafiquer de leur éloquence, en faveur du parti qui les salarie plus libéralement. Le Gouvernement pouvoit, sans-doute les acheter, et vous les auriez vus en

(1) Les Clermont, les Liancourt, etc. etc.

(2) Les Mathieu Momorenci, les Lameth, etc.

(3) Les Chapelier, Target, etc. etc.

soutenir les droits ; mais la destinée de la France a voulu que la délicatesse du Prince ne lui ait permis que des moyens honnêtes, pour opérer le bien qu'il méditoit ; et le méchant a profité de l'avantage que lui laissoit l'homme de probité ; il a salarié des bouches vénales.

Quoi encore ? c'est un Prélat (1), dont l'esprit d'agiotage a sacrifié l'Etat à la vermine insatiable des Capitalistes, et lui a fait suivre le sort de l'infâme jeu de la hausse et de la baisse. C'est un Prélat dont l'ambition a convoité les dignités de l'Eglise, comme les marches qui devoient l'élever au sanctuaire de la politique. Ce sont des Pasteurs du second ordre, qui ont préféré la satisfaction d'une petite jalousie et le petit ressentiment de l'amour propre humilié au salut de l'Etat et au maintien de l'Eglise ; des Ministres des Autels, misérablement avides, que l'appât trompeur d'un petit accroissement de fortune, a livrés aux Séducteurs, qui se rient maintenant de leur sotte crédulité. C'est quelques Cénobites, à qui le joug du cloître et de la solitude devenu odieux, a fait embrasser la

(1) M. d'Autun, etc.

licence et l'impiété, sous l'image de la liberté religieuse.

François, voilà vos Législateurs; ces Hommes qui se vantent d'être les modèles des Politiques, et l'Assemblée la plus éclairée de l'Univers. Je rirois de leur prétention, si je ne les voyois escortés de la terreur et de la violence. Les assassins marchent à leurs côtés, et l'argent corrupteur leur prépare la voie. Voilà ce qui explique cet empire si étonnant de cinquante Membres, sur une Assemblée de douze cents Députés, l'étonnante hardiesse avec laquelle ils renversent, au mépris de la raison, de l'habitude et d'un respect bien senti, le trône, les rangs, les lois, les usages, et cet empire si puissant des opinions transmises de père en fils depuis plusieurs siècles. Voilà ce qui explique cette stupeur inimaginable, où sont plongés tant de généreux François qu'on avili, qu'on dépouille, qu'on égorge, sans qu'ils fassent entendre même un soupir.

Mais, Messieurs, une telle autorité peut-elle n'être point tyrannique? Peut-elle n'être point usurpée? Qui est-ce qui auroit droit de la donner? Qui auroit droit de la prendre? Que seront donc les opérations qui en résultent? Nulles sans doute; et le premier

usage de la liberté sera de les abolir, comme celui du pouvoir légitime d'en punir les auteurs.

2°. *Privation de la liberté dans les délibérations.* *La liberté!* C'est l'idole que la faction philosophique a élevée au milieu de la France, et aux pieds de laquelle la nation vient abjurer sa religion, ses mœurs et sa prospérité. C'est le cri de ralliement qu'une faction hypocrite pousse d'un bout du Royaume à l'autre, et auquel ses fauteurs répondent par toutes sortes d'excès. C'est le tocsin qui appelle tous les François aux armes contre un phantôme d'aristocratie, sous lequel on fait égorger la Noblesse et le Clergé. C'est le brandon qu'agitent dans leurs mains sanguinaires l'impiété et l'anarchie, pour allumer dans tous les cœurs, des fureurs plus fanatiques encore que celles de la ligue. *La liberté!* c'est le soutien imaginaire dont on amuse un peuple qu'on fait mourir de faim; c'est le bandeau qu'on met devant ses yeux, pour l'empêcher de voir tous les genres de misère qui fondent sur lui. *La liberté* est la réponse à toutes les injustices, l'excuse de tous les désordres, la raison de toutes les cruautés.

Cette liberté dont on nous parle toujours,

en nous chargeant des fers du plus dur esclavage, je la cherche au moins dans votre Assemblée, Messieurs, sous peine de la frapper de nullité. Où régnera-t-elle avec gloire, si ce n'est dans ce sanctuaire d'où elle doit répandre ses rayons bienfaisans sur tout le royaume. Mais je l'y cherche en vain ; elle n'y fut jamais admise ; elle ne présida jamais à vos délibérations, vous ne pouviez pas même l'y appeler, car elle est incompatible avec le système calamiteux que vous avez le projet d'établir. Avec elle on auroit consulté la religion, la raison, les droits, et en élaguant d'un arbre bon de sa nature, tout ce qui nuiroit à l'abondance de ses fruits ou en altéreroit la bonté, on auroit vivifié ses moindres rameaux par des moyens sages et dirigés avec intelligence ; mais vous n'auriez jamais vu des hommes justes et libres, l'arracher avec indignation, et se faire un plaisir barbare de le livrer aux flammes. Il vous falloit pour traiter ainsi le gouvernement, priver d'abord de la liberté, vos coopérateurs qui ne partageoient pas vos complots, prendre en apparence leurs avis, et vous assurer qu'ils ne nuiroient pas aux vôtres, présenter aux yeux du Peuple qu'on égaroit, un concert imaginaire, qui

lui cachant l'abîme qu'on creusoit sous ses pas. Votre industrie fertile en ressources a suppléé au défaut de la justice dans vos projets.

Il ne sera pas inutile de vous rappeler la fécondité de vos moyens ; on ne sauroit trop montrer aux peuples les voies secrettes où marchent leurs corrupteurs. Vous avez gagné les uns, en flattant leur esprit superbe de cette chimère d'indépendance philosophique qui renverse l'ordre qu'elle préconise et détruit le bonheur qu'elle annonce ; nous avons entendu dans la chaire évangélique un de vos suppôts, évoquer les mânes de Voltaire pour les faire jouir du triomphe de son impiété. Les autres ont cédé aux mouvemens d'une ambition téméraire qui croit se signaler par des excès et monter sur le trône, en ensanglantant ses marches ; ceux-ci ont voulu devoir la célébrité à des forfaits, ne la pouvant point acquérir par des vertus ; misérables Erostrates qui se chargent du crime de l'incendiaire pour faire passer leur nom à la postérité. On a acheté ceux dont l'avarice a mis les suffrages à l'enchère, et le petit nombre que la séduction trouvoit inaccessibles, a été intimidé par la crainte ; tout a plié ainsi sous le joug des chefs de la conjuration, et ils

ont pu attendre avec confiance le succès de leurs funestes desseins.

Je vous parois peut-être, Messieurs, me livrer au hasard des conjectures, et prétendre deviner les causes de nos maux en vous prêtant des intentions? mais non, ne le croyez pas, il est trop aisé de reconnoître les principes aux conséquences que vous adoptez. Je ne veux que mettre sous les yeux de mes Lecteurs ce qui se passe dans votre assemblée, pour les convaincre qu'il n'y a aucune liberté dans vos délibérations, qu'au contraire il y règne le despotisme le plus dur, la tyrannie la plus cruelle qu'on ait pu inventer.

Venez, mon cher Lecteur, entrez avec moi dans ce sanctuaire de législation : vous croyez que le même désir du bonheur public y inspire l'auguste Sénat qui doit s'en occuper et qu'il réunit tous les cœurs? Je l'avois cru comme vous. Je me figurois des sages choisis par un peuple nombreux et éclairé sur ses propres intérêts, parmi lesquels on n'entendroit que les discussions modérées qu'exige l'amour du bien, pour s'assurer qu'on le fera. Ce sont les pères de la Patrie, me disois-je, on y verra toujours l'intérêt public maître de l'équité, les intérêts personnels oubliés en faveur du

bien de tous. Déjà la Noblesse, le Clergé, le Souverain lui-même sont allés au-devant de tous les abus, et ont généreusement renoncé à tout privilège onéreux à la Nation. Que ne devons-nous donc pas attendre des Représentans de la Commune d'un Peuple qui idolatra toujours son Roi, qui admira et chérit toujours la religion et honora ses Ministres! Sans doute nous allons jouir de ce spectacle touchant, qu'offriroient les chefs d'une famille nombreuse, qui réuniroient leurs lumières, leur expérience, le fruit de leurs travaux, qui mettroient à profit leurs malheurs, leurs fautes mêmes pour tracer à leurs enfans la route la plus sûre au travers des écueils où peuvent se briser les vaisseaux des Nations.

Mais que voyons-nous, mon cher Lecteur? des hommes soupçonneux, défians, qui s'épient avec inquiétude, qui se craignent et évitent toute explication franche et sincère. Ce ne sont qu'intérêts personnels, partis, factions, systèmes destructeurs et soutenus avec opiniatreté. L'homme de bien, et qui croyoit n'avoir qu'à suivre la route tracée dans son cahier, se trouve jetté dans un cahos où tout se heurte et se confond, et ne

voit que quelques génies mal faisans qui brouillent tout pour se donner la gloire de créer un monde nouveau d'après leur dessein. Ce ne sont que brigues, cabales, emportemens, menaces, clameurs séditieuses. On s'imagine entrer dans cet antre où le Poëte a feint les vents orageux renfermés, on croit entendre ces chocs épouvantables, par lesquels ils préludent au bouleversement de la terre et des mers.

Bientôt se forme cependant une ligue puissante, fière de son nombre, mais plus fière encore de la multitude et de la force de ses moyens, prête à tout oser, soit qu'il faille verser le sang, ou renverser le Trône, ou briser l'Autel : assemblage monstrueux d'hommes sans caractère, qui sont faits pour être menés; d'ignorans, énivrés de leur commission, et destinés à grossir le troupeau des esclaves de tout préjugé, d'ames simples, foibles et par conséquent crédules, que subjugue l'ascendant d'une éloquence hardie, ou que persuade l'hypocrisie du faux amour du bien public; des chefs fougueux divisés d'intérêt, mais réunis par le désir commun du renversement de tout ordre public (1); hommes

(1) Mirabeau, Chapelier, Robespierre, etc.

d'une audace que l'atrocité des complots ne peut étonner, que l'injustice des moyens ne fit jamais balancer, qui bravent l'opinion publique qui les a flétris, et la subjuguent enfin à leur tour à force d'intrépidité que leur donne l'habitude du crime, leur ame paroît grande à raison de leur férocité.

Que pourra contre cette masse énorme une minorité sans union, sans système, qui ne sait que réclamer la justice, alléguer des droits, citer des usages toujours respectés, et dont l'utilité doit avoir fait des loix, qui se repose sur la pureté de ses intentions, sur la générosité de ses offres, et qui se contente d'en appeller à la loyauté de ses sentimens qu'on ne vit jamais se démentir, lorsqu'on lui enlève le respect et l'amour des peuples ? Le méchant a trop d'avantages avec l'homme juste et bon. Celui-ci ne fait même le bien qu'avec timidité, l'autre ne connoît d'obstacles pour le mal que l'impossibilité, encore fait-il mille maux en essayant de la vaincre. Voilà ce qui est arrivé, Messieurs, dans votre assemblée. La minorité a voulu être fidèle aux principes de l'honnêteté et de la vertu, opiner avec franchise et remplir son devoir ; aussi-tôt les sarcasmes les

plus humilians l'ont dévoués à la dérision, des hurlemens redoublés ont étouffé sa voix, et si elle perçoit malgré les cris de l'opposition, les menaces effrayantes devançoient son suffrage, les outrages suivoient de près la liberté d'opiner pour la justice. Aussi combien de fois votre faction n'a-t-elle pas glacé la vérité sur ces langues timides? Cependant ce silence forcé, vous l'annonciez comme un consentement, et la Nation trompée recevoit les opérations les plus iniques avec le respect qui n'est dû qu'aux décrets de la raison et de l'équité. O comble de la perfidie! On lui dénonce, à ce bon peuple, l'ame, trop fière pour plier sous le joug de la crainte, comme un ennemi public, et il va la flamme à la main la punir de sa propre erreur.

Voilà donc, Messieurs, la liberté de votre Assemblée, et le garant de la bonté de vos opérations! Je vois maintenant à quoi doit aboutir cette double représentation du Tiers demandée avec tant d'opiniâtreté, et persuadé au Prince par un Ministre (1) ennemi, par état, de toute Monarchie, et par Religion de celle de nos Pères, et par orgueil, jaloux de devenir le Législateur d'un

(1) M. Necker.

nouvel Empire. Je vois pourquoi cette coalition contre la distinction des Ordres, et la séparation des chambres dans le travail : il falloit ôter à la sagesse et à l'amour du bien la faculté de discuter paisiblement les motions, de modérer l'enthousiasme subit et les soubresaults politiques qu'il enfante, d'empêcher la débacle qui précipite les affaires et consomme en un instant la ruine d'un empire, d'ôter aux mouvemens d'éloquence le moyen, d'exciter une effervescence toujours dangereuse au milieu de la multitude.

Voilà pourquoi cette obstination à rejetter le scrutin pour aller aux voix ; la timidité auroit échappé aux menaces du méchant, et le secret du suffrage auroit permis à l'homme de bien de suivre le mouvement de son cœur ; mais dans la publicité des avis, l'œil menaçant du tyran fixé sur son esclave, l'empêche d'abandonner ses drapeaux. Voilà pourquoi ces galleries ouvertes avec tant de complaisance à des Spectateurs que je ne croyois d'abord qu'oiseux et amenés par une vaine curiosité, mais que leur condition, leurs cris d'improbation ou d'applaudissement, leur constante assiduité, m'ont

bientôt appris à reconnoître pour des hommes gagés, des fanatiques salariés, des satellites placés pour exécuter les ordres du tyran qui les soudoyoit. Delà ces huées contre l'honnête homme qui osoit fronder l'avis de la majorité. Delà ces insultes faites aux Membres dont la justice avoit mérité quelqu'approbation; delà cette poursuite aussi scandaleuse que sacrilège qu'a essuyé M. l'Archevêque de Paris de la part d'un Peuple qu'il venoit de nourrir à ses dépens durant plusieurs mois; delà ces courses nocturnes des brigants qui marquoient d'anathême les maisons des Députés de la minorité; ces lettres anonimes, où la menace des outrages et de la mort étoit annoncée comme le prix de leur fermeté. Que sais-je toutes les ressources que l'oppression a mis en usage pour consommer son projet!

Loin de craindre d'avoir exagéré, Messieurs, le détail de votre industrie, je dois me reprocher de l'avoir affoibli, et tout homme qui aura suivi vos Assemblées, trouvera mon récit bien au-dessous de la vérité. Il se plaindra que j'aie omis ces cris de rage qui continuent des heures entières, quand il faut empêcher la vérité, la justice de triompher,

ces apostrophes malhonnêtes, ces injures indécentes que vous vous permettez contre l'homme consciencieux, qui seroit respectable même en se trompant; ces clameurs et ces sarcasmes contre votre Président, dont l'ignominie retombe sur vous-mêmes. Mais si j'ai omis tant de mouvemens tumultueux, qui ont fait craindre plus d'une fois que la scène ne fût ensanglantée, c'est que j'ai voulu en laisser le récit aux Membres eux-mêmes de votre Assemblée. Ils ont de plus grands droits que moi sur l'esprit du Peuple François; il les en croit sans doute quand ils lui disent que votre Assemblée semble être une caverne de malfaiteurs, qui se disputent la dépouille de l'infortuné qui est tombé dans leur embuscade. Pour moi je me contente d'avoir prouvé qu'il n'y a point de liberté dans vos délibérations.

3°. *Contrainte dans la Sanction.* Non, Messieurs, elle n'est point libre cette sanction. Je ne puis exprimer avec quelle douleur je me vois forcé de prouver cette vérité, et j'avoue que ma plume se refuse au détail de ce que la licence la plus effrénée a pu se permettre, à l'égard d'un Monarque qui aima si sincèrement son Peuple. Il le

faut pourtant, afin de le justifier aux yeux de l'Europe d'avoir consenti à vos Décrets, afin d'empêcher les siecles à venir de l'accuser de trahison envers son Peuple, en se prêtant à vos complots pervers. Quelle ingratitude que le traitement que vous lui faites éprouver! Quelle hipocrisie de votre part, d'allier ce traitement avec le nom de fidèles Sujets dont vous vous parez! Il adopte, dites-vous, toutes nos propositions, il sanctionne tous nos Décrets, il suit aveuglément tous nos conseils. Mais, répondez, lui laissez-vous la liberté de s'y refuser? Lui permettez-vous de suspendre son consentement pour vous exposer ses doutes? S'il hésite, attendez-vous patiemment que ses doutes soient éclaircis? Appellerons-nous libre une sanction que vous ne demandez pas, mais que vous exigez? C'est un ordre, et vous l'accompagnez de menaces, et ces menaces sont suivies de leur effet, dès que le consentement se fait attendre! Toute l'Europe sait, comme moi, que vous lui montrez le glaive levé, non sur sa tête, il sauroit mourir, mais sur celle de la Reine, dont il ne sauroit exposer les jours. Cruels, vous savez bien par où l'on peut attaquer victorieusement ce cœur débonnaire!

Mais n'est-ce pas une vaine terreur dont le Prince se laisse frapper? Ah! plut à Dieu! mes Compatriotes ne seroient pas des monstres. Non, non, on ne peut nommer vaine terreur, celle qui emmena le Prince au milieu de vous, qui le fit se mettre entre vos mains lorsque les jours de sa Famille, de la Noblesse et du Clergé, qui résistoient à la suppression de leurs Ordres, furent en danger; ce n'étoit pas une vaine terreur que celle qui l'emmena le lendemain à Paris, et qui lui fit braver avec une intrépidité inconcevable cette foule d'hommes, de femmes, de bandits, de Soldats et de Citoyens que la fureur avoit armés, et que l'excès de la licence pouvoit porter au dernier des crimes! Il falloit sauver Paris et avec lui tout le Royaume. Ce n'étoit pas une vaine terreur que celle dont son ame dut être saisie, quand il vit la Capitale vomir d'abord sur Versailles ces hordes de briguants que l'appât du gain avoit attirés par les soins, (vous savez de qui, hommes féroces,) que l'espoir d'une plus grande récompense poussoit au meurtre et au carnage; quand il vit des assassins déguisés sous l'habit d'un sexe, dont on se défie peu, et dont les excès sont réputés des foiblesses

foiblesses plutôt que des crimes; ces hordes suivies de l'Armée Parisienne qui paroissoit les soutenir, la garde forcée, le Palais rempli d'hommes furieux qui demandoient à grands cris leur victime; eh! quelle victime! Vous savez avec quel bonheur la Reine échappa aux assassins, mais avec quel courage elle brava la mort en s'offrant aux coups de cette Armée qui la demandoit à grands cris; avec quelle sollicitude elle veilla sur les jours du Roi, jusqu'à l'oubli d'elle-même. Princesse infortunée, la postérité vous vengera de vos contemporains; et si l'Histoire est fidèle, on vous admirera comme Epouse, comme Mère et comme Reine.

Vous ne voulez pas que le cœur du Prince fût ému lorsqu'il vit au tour de lui sa famille éplorée chercher un asile dans ses bras, ses Gardes égorgés, quelques fidèles sujets plongés dans la plus profonde consternation, et ses ennemis le pressant de se livrer à eux? Vous savez comme il fut obligé de fouler aux pieds le crâne et les membres de ses fidèles Gardes; comme il trouva les marches de ses escaliers dégoûtantes de leur sang; et leurs têtes portées sur des piques servoient de triomphe aux Parisiens, qui emmenoient leur Roi prisonnier.

Vous qui doutez de la contrainte de la Sanction, sachez que cet événement à jamais exécrable, fut le fruit d'un délai de la sanction, et de quelques réflexions sur les Décrets: qu'auroit-on donc fait pour un refus? Permettez-moi une digression au sujet de ce jour.

Vous qui vous plaisez à outrager dans vos déclamations les Princes et leurs Cours, parce que vous voulez les rendre odieux; vous qui aimez à faire retomber sur la Religion l'égarement où peuvent se laisser aller ceux qui la professent, comparez avec moi vos attentats et ceux de l'ancienne Ligue, votre journée du six octobre et celle de leur S. Barthelemi; vous vous trouverez plus criminels que vos Pères. Ils avoient séduit un Prince foible; et vous avez mis à votre tête M. le Duc d'Orléans; on trompa la religion du premier, et vous vous jouez de l'ambition du vôtre. Vos Pères abusèrent de la foiblesse de Charles IX pour le pousser au plus grand des égaremens, et vous abusez de la fortune, du rang et du crédit de celui-ci pour le rendre complice des plus affreux excès! Heureusement, pour la France, ce dernier n'eut pas le génie de Cromwel....

Toute la France fut dans le deuil; mais ne la

remplissez-vous pas de meurtres et d'incendies ? Vos glaives n'ont pas encore fait couler autant de sang ; mais vos projets ont-ils quelque borne ? La pa-tience du Roi et sa résignation à tout souffrir vous a déconcertés ; mais en êtes-vous moins criminels ? Il vit, mais n'est-il pas votre prisonnier ? Pourquoi les paisibles habitans de Paris sont-ils travestis en Guer- militaires, cette ostentation de canons et de riers? pourquoi ce bruit continuel d'instrumesn Troupes Nationales devant le Palais du Prince ? Ah ! sans doute ces bruits calomnieux de révolte, de contre-révolution en sont le prétexte ; mais si vous êtes sincères, vous conviendrez que ce sont des Geoliers que vous donnez à votre Roi. Vos Pères eurent quelques instans de frénésie ; mais la vôtre est réfléchie, porte sur des principes et ne laisse entrevoir aucune fin. Oh ! Parisiens ! qu'est devenue cette douceur de mœurs qui vous distinguoit ? cette aménité de caractère qui vous rendoit l'admiration de l'Etranger ? cette facilité de commerce qui vous gagnoit l'amitié de tous les Peuples ? Comme une fausse liberté vous a égarés ! Votre Roi étoit votre idole, et vous ne l'approchez aujourd'hui que pour l'outrager. Vos acclamations réitérées

à son aspect étoient le mouvement indélibéré de l'amour et du respect, et aujourd'hui votre silence morne, votre contenance presque féroce sont les signes de la sédition et de la révolte.

Ne puis-je pas conclure, Messieurs, de tout ce détail, que le Roi n'est point libre! mais alors qu'est-ce que la sanction qu'il donne à vos Décrets! un phantôme d'approbation, une illusion, dans laquelle vous ne tombez pas, mais qui vous sert à tromper le Peuple. Ce Peuple, dont vous n'avez pu, malgré tous vos efforts, détruire entièrement le respect et la confiance pour son Roi, vous ne le gouvernez qu'en le trompant; il n'adhère à vos opérations que par erreur: c'est qu'il les croit concertées avec son Roi; il les croit dictées par l'amour que lui porte son Roi. François, vous gémissez sous le poids de vos maux, mais vous les croyez inévitables, puisque votre Roi ne vous en met pas à l'abri; vous avez raison, il aime son Peuple. Le Roi veut notre bonheur, dites-vous, et si nous ne sommes pas heureux, c'est qu'il n'a pas le pouvoir de nous rendre tels. Oh! mes Compatriotes! vous connoissez le cœur de votre Roi, mais vous ignorez qu'il ne peut rien pour

vous, qu'il n'a plus de pouvoir ; que vos Délégués, que ces Hommes que vous avez choisis pour seconder les desseins du Monarque se sont emparés de son autorité, et le forcent de souscrire à leur volonté. Vous voyez son nom à la tête des Décrets qu'on vous envoie ; mais sachez qu'il n'y a point participé. Croyez-vous qu'il eût hésité de se déclarer hautement pour la Religion de ses Pères ? Croyez-vous qu'il eût librement consenti à détruire le droit de propriété ! Croyez-vous, que sous prétexte de détruire quelques abus, il eût introduit la licence et le désordre, qui ont occasionné tant de maux ? Croyez plutôt que ses larmes ont arrosé les caractères que sa main traçoit, parce que son nom devoit servir à vous séduire.

Pourquoi, dit-on, le Roi ne proteste-t-il pas contre la violence qu'on lui fait ? Vain subterfuge. Est-ce que son Etat ne parle pas assez haut ! Que diroit sa protestation, que ne fassent sentir avec plus de force, les evènemens que je viens de décrire ? Où déposeroit-il sa reclamation, plus sûrement que ne le fait sa prison de Paris, dans le cœur de tous les bons François, dans le souvenir des Ministres étrangers, dans les Cabinets de toutes les

Puissances, dans les Ecrits forts et généreux qui échappent de loin en loin à quelques uns des Membres, dans l'indignation avec laquelle éclatent les Députés, que la violence et les injustices qu'ils reprochent à votre Assemblée, forçent à la retraite. Lisez le compte qu'ils rendent à leurs Commettans, en remettant les pouvoirs qui leur étoient confiés, et vous conviendrez qu'ils contiennent l'aveu le plus formel de la contrainte de la sanction, et qu'ils frappent ainsi de nullité toutes les opérations de votre Sénat Législatif.

II. Vos opérations sont injustes.

Voulez-vous un Roi? pourroit-on vous demander avec fondement; voulez-vous une Noblesse? voulez-vous un Clergé? voulez-vous des Propriétés? Car, Messieurs, tout cela existoit avant votre Assemblée; rien de cela n'existe plus après vos Décrets; rien de cela ne paroît entrer dans votre nouveau plan, si vous êtes conséquents dans vos injustices. La France étoit une Monarchie, et vous en faites un Etat *Aristocra-Municipal*. Le Roi de France étoit un Monarque, c'est-à-dire, comme on l'a toujours entendu, un Souverain qui

gouverne, en suivant la constitution de l'Etat, dans les Réglemens et les lois qui manifestent ses volontés. Je dis les lois qu'il fait, non pas arbitrairement, mais selon la constitution de l'Etat. Or, la Constitution française vouloit que le Roi travaillât à ces lois avec les Etats généraux de la Nation; qu'elles fussent publiées au nom du Roi, et non par le Roi au nom des Etats. Que le Souverain, c'est ainsi qu'on appelloit le Roi, et non le Ministre du pouvoir exécutif, fît, dans l'intervalle des assemblées, les lois qu'exigeroient les circonstances. Telle étoit l'ornanisation simple et facile de l'Empire françois. Vous faites du Roi un simple Commis de l'Assemblée nationale; la convocation de votre Assemblée ne le regarde plus, les propositions des lois, l'ordre judiciaire, le pouvoir sur les troupes, tout lui est enlevé; il doit recevoir vos ordres, les faire exécuter, sans qu'il ait le pouvoir de les suspendre, de les interpréter, de les modifier, et il est responsable, par ses Agens, de l'effet de ses soins. Trouverez vous en cela le Monarque François. Je sais que vous avez décrété pour le Roi, le *Veto* suspensif sur vos Lois; mais qui se méprendra sur vos projets, en lisant vos débats, vos querelles, vos contradictions, lorsque vous

avez fait ce Décret? Qui peut s'empêcher de voir dans la forme de ce *Veto*, dans les limites que vous lui donnez, et sur-tout dans les moyens de violence que vous employez pour en empêcher l'usage; que ce n'est qu'un vain jeu dont vous amusez le parti qui vous est opposé? Vous n'en marchez pas moins à votre but. Et quel est-il ce but? Le Voici: vous organisez votre nouvel Etat de manière à mettre le Pouvoir souverain dans l'Assemblée nationale, et d'en confier l'exécution partielle aux Municipalités; vous coalisez les Troupes Nationales pour faire, non la force de l'Etat, mais celle de l'injustice qui dépouille le Prince: vous soumettez l'Armée aux Municipalités, afin que cette force publique ne nuise jamais à vos projets, et ne serve point à redresser vos torts; vous regardez le Roi comme l'ennemi de votre gouvernement, et vous vous occupez à le dépouiller de manière à rendre son existence inutile pour la marche des affaires, et, à charge, pour la dépense qu'exige son entretien. La conséquence que vous en ferez tirer est aisée à deviner.

S'il existoit un tribunal, où l'on pût vous citer; comment répondriez-vous, Messieurs, à ces accusations? Le Roi avoit des droits par la Constitution, et vous les lui avez enlevés: la

France avoit un Gouvernement qu'elle vouloit conserver, et vous l'en avez privée : le Peuple avoit des devoirs à remplir à l'égard du Roi et du Gouvernement, et vous l'en avez affranchi : il est devenu par vos décrets le Souverain de son Souverain, et vous le faites user de sa nouvelle souveraineté d'une manière tyrannique. Je ne m'arrête pas pour vous répéter ce que vous ont si vivement, et si énergiquement reproché, en face, et dans leurs écrits, les Membres (1) de votre Assemblée que vos projets ont effrayés, et qui se sont hâtés de se séparer de vous.

Vous détruisez la Noblesse en France, vous la poursuivez avec cet acharnement des ames basses qui trouvent le moyen de venger des injures vraies ou prétendues. Il n'est pas d'injustice que vous ne vous permettiez à l'égard de cet Ordre qui, quoique vous en disiez, a fait jusqu'à présent la gloire et le soutien de l'Etat. De quelles calomnies vous le noircissez pour le rendre odieux au Peuple ! Comme vous forceriez au repentir ces hommes généreux, qui vous ont sauvé de vos ennemis, au péril de leurs jours, s'ils savoient se repentir

(1) Voyez le premier et le second Discours d'un Membre de l'Assemblée nationale à ses Co-Députés.

d'avoir servi l'Etat ! Ont-ils donc perdu par tant de sacrifices, le droit du dernier des Citoyens ? Faut-il qu'ils ne soient plus regardés comme des François, qu'ils ne puissent plus invoquer de secours, ni trouver de justice en leur faveur, parce qu'ils comptent, de père en fils, jusques aux générations les plus reculées des services importans, des marques d'honneur accordées à leur mérite, des trophées qui attestent la grandeur de leur ame et sa loyauté ? Si vous n'avez pas leur mérite et leurs vertus, en sont-ils la cause ? La carrière de l'honneur vous est ouverte, que n'y entrez-vous pour leur en disputer le prix ? et puisque vous voulez de l'égalité, que ne vous élevez-vous à leur hauteur, par vos vertus, au lieu de vous occuper à les dégrader pour les abbaisser jusques à vous ? Il est bien difficile de contenir son indignation quand on voit l'abus que vous faites de l'autorité que vous usurpez, les injustices où vous avez poussé les Peuples, et le projet de destruction que vous allez consommer ! O François de quel opprobre on vous couvre !

Vous détruisez le Clergé, Messieurs, car c'est le détruire que de l'avilir comme vous le faites, que de vous emparer de ses biens, que de lui ôter la confiance du peuple, en le

lui peignant sous les couleurs les plus outrageantes. Applaudissez-vous de vos succès. Le peuple ne voit plus dans les Ministres de la Religion que des hommes qu'il méprise, dont il fait son jouet et qui servent à son amusement. Il est vrai que ce n'est pas encore assez pour vous, il faut qu'on les égorge et qu'on vous délivre ainsi de la présence importune des hommes qui vous reprochent le vol que vous faites de leurs biens. Peut-être croyez-vous faire tomber sur la religion elle-même les coups que vous portez à ses Ministres? Non, je ne le croirai jamais de ces Ministres qui sont les complices de vos projets. Je suis persuadé qu'ils ne regardent pas la cause de la religion et celles des propriétés de l'église aussi inséparables qu'elles le sont dans cette circonstance. Ils sont dans l'erreur, je veux le croire, mais leur illusion est trop volontaire et les rend criminels. Quelles maximes insensées ils adoptent pour vous plaire, à quelle injustice ils se prêtent, comme ils déshonorent et le Ministère et la chaire de vérité dont ils ont fait une Tribune de licence, et pour me servir du langage des livres saints, une chaire de pestilence où ils s'asseyent pour enhardir le Peuple en louant sa révolte et

prodiguant la palme du martyre à des hommes que leur audace et leur rebellion a conduits à la mort. Quelle profanation des lieux saints et des mystères de la Religion! La ligue donat-elle jamais de spectacle plus scandaleux et plus ridiculement irreligieux que celui dont on nous a rendu les témoins il y a six mois? Vous applaudissiez à ces fêtes sacrilèges, et vous encouragiez ainsi le fanatisme à consommer ses attentats. Il vous étoit reservé d'y mettre la dernière main par vos décrets qui refusent avec dérision à la religion de l'Etat le droit de se dire la religion dominante. Ici François, on ajoute à l'opprobre l'abîme de la misère où l'on vous jette. Écoutez-moi : ce Clergé qui vous est devenu un objet d'horreur et d'exécration, au mépris de son dévouement à vos besoins, ce Clergé offroit de ramener parmi vous l'abondance en fournissant à l'Etat quatre cens millions, et de conserver pour d'autres besoins ces biens qui étoient toujours pour vous une richesse présente. Il a été refusé parce qu'on veut satisfaire l'avarice inquiète et alarmée de quelques agioteurs; on se plaint de la déprédation des finances, et on ne s'occupe qu'à dédommager ces sangsues qui l'ont occasionnée par les

facilités que donnoit leur avidité ; on vous sacrifie à ces hommes dont il falloit punir l'usure au lieu de les enhardir à de nouveaux prêts par le respect superstitieux qu'on a pour leur créance. Eh ! qu'importe à tant de Provinces dont les biens ecclésiastiques faisoient la richesse, que ces hommes à argent conservent des fonds qui n'ont favorisé que la licence et le luxe ? Ils vivront dans l'abondance, et cependant les pauvres perdront les aumônes qui les substentoient, les malades perdront les asyles qui les recevoient, la jeunesse sera sans instruction, les fidèles sans secours spirituels. L'État, dit-on, y pourvoira ; mais l'État va donc s'épuiser en impôts ; vous détruisez toutes les ressources qui ne pesoient pas sur lui, et vous le surchargez de tout le remplacement ; injustes tout-à-la-fois et envers ceux que vous dépossédez, et envers ceux que vous imposez. François, qui chérit vos intérêts ? le Clergé ou l'Assemblée ? Par quels degrés vous êtes venus à cette injustice. D'abord vous vous êtes attribués la disposition des biens du Clergé : à peine s'est-on accoutumé à cette usurpation, que vous en avez décrété la propriété en votre faveur. Vous finissez enfin par les vendre, non au profit

de la Nation, mais au profit de quelques Capitalistes. Première injustice envers le Clergé. Vous déchargez ces biens des hypothèques qui les grevoient, et vous en chargez l'État; vous déchargez ces biens de l'entretien des Ministres et des titulaires, et vous en chargez l'Etat; vous faites des assignats, et vous fournissez par-là un moyen d'épuiser le numéraire de l'État, de ruiner son commerce et d'anéantir toute industrie. Deuxième injustice envers l'État. Vous envahissez le droit des fondateurs, vous ne faites aucune mention de leurs volontés et des motifs de leurs dons à l'Eglise, vous anéantissez les conditions de ces donations qui deviennent dès-lors nulles et reviennent de plein droit aux héritiers de ces hommes pieux. Troisième injustice à l'égard de la Religion. Vous privez les Provinces de leurs droits particuliers comme de celui qui leur étoit acquis sur ces biens, vous vous emparez des augmentations qui sont le fruit du travail ou des réserves, ou du patrimoine des Ecclésiastiques mêmes, tous les droits enfin sont violés, presque tous les individus de l'État sont blessés par vos opérations: et vous ne seriez pas injustes? Et vos

décrets auroient quelque autorité auprès d'un tribunal équitable? Non, vous ne le croyez pas, et ce qui m'induit à porter ce jugement ce sont les précautions que vous prenez pour décliner ce tribunal, je vais le développer dans l'article suivant.

III.° Vos opérations sont impolitiques.

Je commençois à écrire cet appel quelques jours avant que vous eussiez porté le décret qui vous perpétue à volonté; j'ai été sur le point de discontinuer en voyant votre industrie à prévenir ma réclamation et celle de de tous les bons citoyens; cependant j'ai suivi ma première idée, espérant de renouveller ainsi dans l'esprit des départemens, le souvenir de leur droit, et les engager à ne pas devenir eux-mêmes les dupes de votre despotisme. C'est la seule ressource qui nous reste dans nos maux; eux seuls peuvent sauver la France; leur sagesse fait seule tout notre espoir, et non ces conjurations imaginaires dont vous ne cessez d'entretenir le peuple pour fortifier votre tyrannie par ses craintes. Il n'existe de conjuration qu'au milieu de vous. Il y a trop de générosité dans l'ame de vos victimes; elles réclament sans doute une

main libératrice ; eh ! pourriez-vous faire un crime à des hommes opprimés de soupirer après leur délivrance ; mais ils veulent un libérateur juste et légitime, vous le leur offriez dans les départemens, mais aussi-tôt comme si vous aviez reconnu votre méprise, vous enlevez à ces départemens la liberté de vous déplacer, vous les déclarez déchus de leur droit naturel, par votre suprême autorité, comme vous vous êtes alternativement déliés d'un serment et puis liés par un autre.

Etes-vous bien politique en cela ? Prenez-vous le bon moyen de faire croire que votre conscience ne vous fait aucun reproche en rendant nul le tribunal où vous pouviez être cités ? De quel œil voulez-vous qu'on regarde l'indépendance prétendue de la Nation, lorsque vous la privez de son droit primitif et inaliénable ? D'un droit que vous avez voulu établir comme une base politique, d'un droit qui vous a faits Députés de vos Bailliages, et sans lequel vous n'auriez pu prendre place dans cette Assemblée ? Mais je m'arrête, lisez ce que vous ont adressé deux de vos Membres dans leurs opinions, et répondez à leurs reproches si vous le pouvez.

Mes réflexions tomberont sur d'autres traits d'impolitique

d'impolitique moins saillants, mais aussi funestes à vos opérations. Je veux parler du Comité obscur des Jacobins que vous faites succéder au foyer incendiaire du Palais-Royal. Pourquoi cette Assemblée convoquée pour vos partisans, ouverte à tous les esprits fougueux, et fermée aux hommes sages et modérés? Vous avez voulu que l'Assemblée traitât en commun et publiquement les affaires de l'État, et vous vous séparez ensuite pour former des complots, arrêter vos projets et faire de la chose publique un objet d'intrigue et de cabale? Quelle confiance peuvent inspirer vos résolutions prises dans cet esprit? Comme vous êtes politiques!

La minorité accablée par votre faction, empêchée de se faire entendre dans votre Assemblée, veut se résumer, mais avec cette honnêteté publique qui répond de la pureté de son intention: le temple qui la rassemble, est ouvert à tout le monde, et vous la faites accuser de sédition, et vous faites oublier à son égard cette loi d'inviolabilité qui vous est si favorable? C'est le même esprit qui vous a empêché de recevoir la plainte d'un de vos Membres poursuivis par vos suppôts, pour

avoir trop librement défendu contre vous les intérêts de la Nation, tandis que vous applaudissez au peuple de Toulon qui a outragé des Militaires respectables.

Vos décrets blessent les sujets des Puissances voisines; elles en murmurent et vous n'en tenez nul compte. Elles peuvent vous en demander raison les armes à la main, et vous continuez à détruire l'armée en y formant la rebellion. Cette armée! vous aviez besoin de lui faire perdre son amour pour le Monarque. Par quelles voies basses et indignes de l'honnête homme vous avez permis qu'on la corrompit! Est-ce une bonne politique qui vous a fait applaudir à ces succès iniques? Vous avez appris au Soldat à mépriser la Loi du serment, et vous lui ordonnez ensuite de le répéter; quelle contradiction!

Vous voudriez ramener l'ordre que vous avez détruit, et faire rentrer les Peuples dans l'obéissance, après vous être servi de leur révolte pour établir votre autorité, et vous empêchez les Magistrats d'exercer leurs fonctions, et vous leur faites un crime de leur exactitude à punir les pertubateurs, et vous autorisez les déclamations indécentes de vos folliculaires,

et vous devenez folliculaires comme eux ; vous établissez sous vos yeux un tribunal qui doit servir vos haines et marcher sur les traces que lui désigne votre Comité inquisitorial, et lorsque l'équité de ces Juges se réveille et qu'elle va punir les attentats commis contre le Roi, le meurtre de ses gardes, et l'assassinat presque consommé de la Reine, vous vous faites déférer ce Tribunal comme injuste, comme vendu à la prétendue aristocratie ! On diroit que vous êtes instruits que les dépositions déjà reçues impliquent dans ces horreurs, le Prince que la fuite a soustrait aux Lois, mais qu'elle ne peut soustraire à l'ignominie dont il a couvert son nom ; on joint au Prince plusieurs d'entre vous, et on leur fait l'honneur de les mettre à la tête de ce complot infernal. Voyez combien il importe à votre gloire de ne pas interrompre le Châtelet de ses pour suites !

Vous vous plaignez du pouvoir exécutif, et vous lui avez ôté tous les moyens d'agir avec efficacité ; vous voulez qu'il ait de la force, et vous en avilissez les Ministres ; vous demandez qu'on arrête les brigandages, et vous

cassez le seul Tribunal (a) qui, par son activité et sa promptitude pouvoit seul effrayer les brigands ; vous vous plaignez de la rareté du numéraire, et vos opérations mettent en fuite les riches ou les dépouillent ; et la faveur que vous accordez à l'agiotage, ferme toutes les bourses ; vous blamez la lenteur et le recouvrement des impôts, et vous avez annoncé aux Peuples que leur contribution alloit diminuer, et vous leur avez appris à braver toute contrainte. Vous exigez un salaire journalier de votre travail et vous le recevez avec exactitude, et les paiemens de l'État sont suspendus ; plusieurs d'entre vous vivent dans un luxe qu'ils n'avoient jamais connu, et que leur fortune ne leur permettoit pas, et vous nous vantez votre dévouement à la Patrie. Vous félicitez le Peuple François de sa liberté et de son bonheur, et les rues sont pavées de misérables qui manquent de pain. Vous avez voulu établir l'égalité sur les débris de l'aristocratie, et vous excluez un tiers du Peuple François du droit de concourir aux Assemblées.

Vous criez après le despotisme de la Mo-

(a) Le Tribunal des Prévots.

narchie, et vous décrétez que vous serez douze cens Souverains à Paris, et que chaque Ville aura une Municipalité Royale. Vous redoutez les effets d'une armée aux ordres du Roi, et vous vous donnez dans Paris une armée de trente mille hommes, et vous donnez à chaque Municipalité sa troupe Nationale. Vous inquiétez les François sur les arsenaux qui restent entre les mains du Roi, et vous vous emparez des canons pour en fortifier votre armée. Vous voulez un commerce, et votre Décret sur les Colonies le ruine. Vous voulez leur indépendance, et vous nous mettez à la merci de l'Étranger.

Je m'arrête pour ne pas être infini, après vous avoir demandé de considérer votre peu de politique. Ce n'est pas au reste que je crois ceux qui vous conduisent incapables de prudence dans le mal, mais ils voient qu'ils n'en ont pas besoin. La terreur qu'ils inspirent leur permet de ne pas recourir à ces petits moyens que la foiblesse suggère. Le despote puissant ne craint pas de laisser voir qu'il ne prend conseil que de son caprice.

IV. Vos opérations sont immorales.

Je ne sais, Messieurs, si ce reproche vous touchera; mais je sais bien qu'il doit intéresser tout homme qui n'a pas renoncé à sa dignité naturelle, tout homme qui conserve la conscience de son honneur et de sa probité. Car il est difficile quand on a des mœurs pour soi, qu'elles n'influent sur les actions publiques, nous les regardons dans le Magistrat, dans le Législateur, dans l'homme public comme ses garants par rapport aux fonctions qu'il exerce. N'est-il pas vrai qu'à ce titre plusieurs de votre Assemblée ont dû effrayer la vertu délicate, quand on les a vu désignés pour en être Membres ! Leur conduite, leurs liaisons ont-elles été capables de nous rassurer depuis que nous les voyons au milieu de vous ? Quel préjugé contre vos opérations dont ils sont les guides! Aussi sont-elles ruineuses pour les mœurs. Entrons dans le détail.

Les mœurs politiques exigent de la subordination, une distribution de pouvoirs reconnus et respectés, c'est de ce principe que naît, non une obéissance forcée qui ne diffère

pas de l'esclavage, mais l'amour de l'obéissance, la satisfaction de vivre sous des loix et de les observer. En déliant tous les ressorts politiques, vous avez ramené le règne de la force et de la violence; vous avez appelé la sédition et l'anarchie, et vous voyez comme elles ont été fidèles à votre voix.

A cette première opération immorale, ont succédé la faveur que vous avez accordée à l'insurrection, l'encouragement que vos Décrets ont donné à l'avidité et à l'avarice; la licence qui a suivi les suppressions si légèrement faites de droits peut-être onéreux; mais qu'il falloit détruire avec précaution. Qu'en est-il résulté? Un esprit d'indépendance, les désordres d'un abus de liberté, tous les excès de la licence.

Vous avez montré, ouvertement, de l'antipathie contre le Gouvernement, et l'on a cru vous plaire en oubliant ses droits, et en méprisant son autorité. Vous avez regardé la Noblesse comme ennemie de l'Etat, parce qu'elle l'étoit de vos projets destructeurs, et on l'a pillée, on l'a incendiée. Vous vous emparez des biens de l'Eglise; vous accusez ses ministres de s'opposer au bien public, et l'on veut les

égorger. Vous les forcez à un déguisement honteux, ou s'ils veulent braver les menaces, ils doivent profaner la sainteté de leur ministère, en se couvrant des armes qui leur furent interdites. Comme vous avilissez parmi vous leurs talens qui pouvoient être d'un si grand secours au bien public ! Hommes peu délicats, voyez ce qu'est obligé de faire un de vos Membres pour défendre ses jours, et rougissez de l'avoir ainsi jetté loin de l'esprit de sa vocation. Mais rougissez encore plus de l'enthousiasme de cette autre que nous admirions dans la chaire de vérité, et qui n'y paroît plus que pour faire servir la Religion à l'encouragement de la révolte et de la cruauté.

Vous avez voulu détruire l'état religieux, et l'on a cru seconder vos projets en les exposant au ridicule des théâtres, comme on a voulu vous plaire, en vous invitant au spectacle d'un Peuple victime de la foiblesse d'un Roi, et en étalant la pompe de la Religion pour consacrer les fureurs de quelques fanatiques. Voilà comme vous avez ruiné tous les principes des mœurs, comme il n'y a plus de loi politique, il n'en reste plus pour la conscience; l'intérêt, les passions, voilà les seuls guides

qui

qui nous restent : votre exemple enhardit à ne plus respecter les propriétés, à ne tenir aucun compte des sermens, à perdre par la calomnie ceux qu'on ne peut térasser par la force, à préparer la ruine de ceux qu'on hait par tout les moyens que le succès légitime; à corrompre des suppôts, lorsqu'ils sont nécessaires à acheter des complices et à se vendre soi-même. Vos discours enseignent au Peuple à soupçonner d'hypocrisie les actes les plus saints. Vous avez pu entendre, et ne pas frémir, la calomnie qu'on a avancée, dans votre tribune, contre les ministres des autels, et l'exercice de leurs fonctions spirituelles ; et vous voudriez qu'il y eut encore des mœurs parmi un peuple à qui ses Législateurs donnent ce scandale? Vous des Législateurs? Quelle base donnez-vous à vos Loix si vous nous ôtez la conscience, la religion, et cette sanction céleste qu'il faudroit inventer si nous ne savions infailliblement qu'elle existe. Vous des Législateurs? Quel Peuple voulez-vous former avec vos maximes? Vous croyez devenir des modèles pour l'Europe! Plaise au au Ciel d'écarter un succès si désastreux! Peuples que notre exemple séduiroit, atten-

dez encore quelque temps, l'abîme se creuse sous nos pas, et dans peu notre ruine vous apprendra ce que vous devez attendre en suivant notre exemple.

S'il en est encore temps, je vous conjure vous-mêmes Messieurs, de jetter les yeux sur la France et de la sauver. Vous aviez promis de la rendre heureuse : par quelle voie vous la menez au bonheur ! Voyez ce qu'elle étoit il y a un an, vous plaigniez son sort, voyez ce qu'elle est aujourd'hui : vous ses libérateurs ! vous aggravez ses maux.

Il est honnorable de reconnoître ses erreurs, et plus encore de les reparer. Soyez justes, soyez humains, soyez prudens même dans le bien. Rendez au Prince son autorité, aux Ordres leurs droits légitimes, à la religion sa prépondérance, au Peuple sa tranquillité ; et ne vous entêtez plus de ces chimères d'égalité, de gouvernement populaire. Les droits des Peuples et du Roi sont connus et avoués, les abus vont être corrigés et le bonheur peut encore revenir, et la France peut voir encore avec satisfaction vos travaux et vos soins. Quel plaisir barbare trouveriez-vous à détruire un Royaume si

florissant, à faire des millions de malheureux et à devenir les victimes de la fureur d'un Peuple que vous aurez trompé, et qui enfin se désabusera ! Que votre intérêt vous touche, si le nôtre vous est indifférent. Que les bons François fassent parmi vous une Sainte-Ligue, et qu'ils osent enfin confondre le méchant, s'ils ne peuvent le convertir !

F I N.

DE L'IMPRIMERIE D'UN ROYALISTE.

596